

ARRETE DU MAIRE

OBJET

Arrêté municipal
n°2026-079

Concernant
l'organisation d'un
vide dressing

Le 10 mai 2026

12 rue de la Garlais

N° de l'acte :
260427A2026-079

Classification :
6.1.9-Liberté publiques
et pouvoirs de police –
Police municipale

Certifié exécutoire,
compte tenu de
l'affichage

Le 27 avril 2026

Le Maire de la Commune de Derval

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.2212-1 et L.2213-1 à L.2213-6 inclus,

Vu le code du commerce,

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et liberté des communes, des départements et des régions, modifiée par la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982,

Vu le décret n° 2009-16 du 07 janvier 2009 relatif aux ventes au déballage et l'arrêté du 09 janvier 2009 relatif à la déclaration préalable des ventes au déballage,

Vu la demande émise par madame JEGO Jennifer sise 12 rue de la Garlais 44590 Derval,

Considérant l'organisation d'un vide maison le 10 mai 2026

Considérant qu'il convient de définir les conditions d'organisation de cette manifestation,

ARRETE

Article 1

Madame JEGO Jennifer à Derval (44590).

Article 2

La présente autorisation est accordée à titre précaire et révoicable pour la journée du 10 mai 2026.

Article 3

La Directrice Générale des Services, le Chef de Brigade de Gendarmerie de Derval, la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera transmis pour information au Centre de Secours du Secteur de Derval.

Fait à Derval,
le 27 avril 2026.

Le Maire,

Dominique DAVID

